

L'incinérateur de Chambéry - Bissy, [SAVOIE DECHETS](http://www.savoie-dechets.com), rejetterait dans l'atmosphère des matières toxiques, selon la TVnetcitoyenne, qui se fonde sur des documents de la préfecture faisant état d'une inspection les 29 et 30 novembre et un arrêté préfectoral mettant en demeure l'usine et son exploitant Suez de cesser ces rejets. L'incinérateur est accusé de relâcher dans l'air des cendres toxiques et dangereuses issues des opérations de nettoyage du four. Le directeur du site affirme pour sa part qu'il respecte les normes et qu'un complément de mesure va être réalisé, comme indiqué par l'arrêté préfectoral.

www.savoie-dechets.com